

■ **Monnin Agencement Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds, boulevard des Eplatures 46f. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.05.2004. But: agencements de cuisines, meubles bains, armoires, électroménagers et service après-vente; acquérir, détenir et aliéner des immeubles. Capital: CHF 51'000. Apports en nature et reprise de biens: les actifs et passifs, à l'exception des biens immobiliers et de leurs dettes, de l'entreprise individuelle 'Monnin Agencement', à La Chaux-de-Fonds, selon contrat d'apports du 25.05.2004 et bilan au 31.12.2003, présentant des actifs pour CHF 504'924.40 et des passifs envers les tiers pour CHF 454'924.40, soit un actif net de CHF 50'000, montant entièrement imputé sur le capital social. Associés: Monnin Cécile avec part sociale de CHF 50'000, et Monnin Pascal avec part sociale de CHF 1'000, tous deux de Sonvilier, à La Ferrière. Gérants: les associés Monnin Cécile et Monnin Pascal, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1424 du 10.06.2004  
(02310558 / CH-645.4.097.099-1)